



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **17 octobre 2011**

Délibération n° 2011-2532

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Entretien du réseau de distribution d'eau potable - Enrichissement du système d'information géographique (SIG) - Individualisation d'autorisation de programme**

service : **Direction de l'eau**

Rapporteur : Monsieur Ferraro

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 7 octobre 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 19 octobre 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne J.C., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Imbert, Jacquet, Justet, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Morales, Muet, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Arrue (pouvoir à Mme Pédrini), Passi (pouvoir à M. Réale), Charles (pouvoir à M. Buna), Desseigne (pouvoir à Mme Lépine), Mme Peytavin (pouvoir à M. Jacquet), MM. Blein (pouvoir à M. Sturla), Balme (pouvoir à M. Claisse), Braillard (pouvoir à Mme Frih), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Gillet (pouvoir à M. Geourjon), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Serres), MM. Huguet (pouvoir à M. Gignoux), Joly (pouvoir à M. Augoyard), Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Nissanian (pouvoir à M. Roche), Mme Palleja, M. Pili (pouvoir à M. Justet), Mme Roger-Dalbert (pouvoir à M. Grivel), MM. Sangalli (pouvoir à M. Suchet), Terrot (pouvoir à M. Buffet), Mme Tifra (pouvoir à M. Llung), M. Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : MM. Barge, Albrand, Turcas.

Séance publique du 17 octobre 2011**Délibération n° 2011-2532**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Entretien du réseau de distribution d'eau potable - Enrichissement du système d'information géographique (SIG) - Individualisation d'autorisation de programme**

service : Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 28 septembre 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La direction de l'eau s'est dotée d'un système d'information géographique (SIG) depuis 1996. Il s'agit d'un outil de gestion patrimoniale destiné à connaître les réseaux et définir des programmes d'entretien et de renouvellement.

Un premier niveau d'information est atteint. L'ensemble des réseaux, soit 3 900 kilomètres, sont intégrés dans le SIG et un module de gestion de l'état de santé de ces réseaux est en cours de développement.

En revanche, les données relatives aux branchements (soit 900 kilomètres de linéaire) et aux points "clients" (équipements installés et type d'abonnés) n'ont pas encore été renseignées, soit un patrimoine d'une valeur à neuf de 200 M€ et une enveloppe annuelle de travaux de renouvellement de 6 M€.

Aujourd'hui, la connaissance de ces données devient donc nécessaire pour :

- améliorer la sécurité des interventions sur le domaine public, notamment dans le cadre de la délivrance des demandes de renseignements et des déclarations d'intention de commencement de travaux qui s'appuient sur les données issues du SIG. La réglementation à ce sujet se durcit sur la connaissance de l'occupation du sous-sol du domaine public, y compris les branchements non repérés à ce jour (décret en cours de préparation, notamment suite à l'accident du cours Lafayette à Lyon),

- améliorer la gestion patrimoniale : une meilleure connaissance de ce patrimoine et des risques associés (matériau, fréquence de défaillances, etc.) permettra de mieux définir la programmation des travaux et d'anticiper la charge financière prévisionnelle à moyen terme, sachant qu'une part conséquente des fuites ont lieu sur les branchements,

- disposer d'une base d'informations, la plus complète possible, pour préparer la remise en concurrence liée à la proximité des fins des contrats d'affermage,

- permettre, en interne, d'affiner les études en matière de modélisation, sectorisation, études hydrauliques et de mieux maîtriser l'impact des travaux vis-à-vis des abonnés.

Le projet prévoit l'intégration dans le SIG des données relatives à environ 125 000 branchements et 275 000 points "clients". L'intégration est prévue sur trois années (2012 à 2014) à raison d'un tiers environ de branchements renseignés par an.

Pour ce faire, la prestation à réaliser implique :

- une enquête de terrain pour effectuer des relevés à partir d'un système de positionnement par satellite, des inspections visuelles et des vérifications relatives aux abonnés,

- une intégration informatique avec la création des tracés, la saisie des attributs et la créations des liens : réseaux, branchements, abonnés.

Le montant prévisionnel de l'opération est évalué à 1 585 500 € HT, soit 1 896 258 € TTC.

La réalisation des dépenses au titre de cette opération interviendrait à hauteur de :

- 550 000 € HT, soit 657 800 € TTC pour l'année 2012,
- 550 000 € HT, soit 657 800 € TTC pour l'année 2013,
- 485 500 € HT, soit 580 658 € TTC pour l'année 2014 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve le projet relatif à l'enrichissement du système d'information géographique, outil de connaissance du réseau d'eau potable et son état de santé.

2° - Décide l'individualisation de l'autorisation de programme globale Garantir l'alimentation en eau potable de la population de la Communauté urbaine sur l'opération n° 2599 pour un montant total de 1 585 500 € HT soit 1 896 258 € TTC en dépenses à la charge du budget annexe des eaux, selon l'échéancier suivant :

- 550 000 € HT, soit 657 800 € TTC en 2012,
- 550 000 € HT, soit 657 800 € TTC en 2013,
- 485 500 € HT, soit 580 658 € TTC en 2014.

La TVA versée en sus sur l'opération est intégralement récupérée pour un montant équilibré en dépenses et en recettes de 310 758 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 24 octobre 2011.